

La Gazette Guittéenne

Le Conseil Municipal

Nouveau point de situation sur l'avancée d'extension du lotissement de la Ville Dartois

Dans notre dernier bulletin, les informations portées à votre connaissance précisait pour les mois à venir le programme des rencontres entre notre commune et le maître d'œuvre retenu, la SARL TECAM de Ploumagoar. Elles se sont étalées sur tout le premier semestre 2023 et ont permis de finaliser le projet, mais aussi le futur règlement de l'extension, ceci toujours sous le contrôle de l'ADAC (Association Départementale d'Aide aux Communes).

Le dossier a été déposé fin juin au service instructeur. Il prévoit une première tranche d'une surface de 11 835 m² sur laquelle est projetée la création de 14 parcelles d'environ 450 à 950 m², soit 70 % de la surface. Le reste est destiné aux voiries, trottoirs et circulations douces. Trois lots seront accessibles par l'impasse de l'allée des Cerisiers, pour tous les autres une voie pénétrante à créer depuis la rue des Marronniers le permettra. Dans le même temps, est programmé un agrandissement du bassin de rétention implanté à l'angle de la rue de la Ville Dartois et des Charmes dans le but de recevoir le surplus des eaux pluviales généré par l'extension. Nous attendons donc maintenant l'avis du service instructeur de Dinan Agglomération pour la fin du mois d'août 2023.

Maison Langlais

Dans notre bulletin N°6, nous vous relations le résultat du sondage réalisé à l'initiative de la commune où nous souhaitions connaître vos avis sur de potentiels projets à venir et notamment celui relatif à la rénovation de l'ex-maison Langlais implantée au 1, rue du Lavoir. Malgré le faible taux de réponses mais néanmoins en adéquation avec l'orientation dominante des Guittéens ayant voulu participer, le conseil municipal avait validé le souhait d'être en possession d'un avant-projet à deux ou trois étapes associant un objectif commercial et associatif. Dans ce but, la SARL JP Bureau d'études avait été missionnée.

Les premières conclusions s'avèrent sans appel. Au regard de l'état de délabrement des éléments des gros et second œuvres, toute entreprise de rénovation apporterait des frais supérieurs à une construction neuve. Aussi, lors de sa séance du 7 juin 2023, le conseil municipal a validé la poursuite de la réalisation de cet avant-projet selon la seule option viable proposée conservant uniquement le rez-de-chaussée de la façade actuelle de la bâtisse. Cette orientation est destinée à garder une identification dans le temps de cet édifice et conserver le style architectural propre à certaines maisons de notre centre bourg.

Point travaux



Durant ce trimestre plusieurs travaux ont été entrepris sur le patrimoine communal. Suite à une demande du nouveau gérant du P'tit Bistrot et dans le but d'augmenter sa capacité d'accueil, une extension de la terrasse a été effectuée jusqu'à la limite cadastrale du bar, soit une longueur de 2.48m. Les travaux ont été réalisés par Labourde Charpente pour un montant de 1 642.79 € HT.

Dans la mairie, le hall d'entrée, le bureau du maire, les toilettes, la cage d'escalier et enfin la salle d'honneur ont été repeints. Il en a été de même pour la porte d'entrée de la salle des fêtes et de son ossature. Les travaux ont été réalisés par Tostivint Peinture pour un coût de 8 091.64 € HT. Un « petit coup de neuf » qui remet de la couleur et ravive l'accueil dans ces bâtiments communaux.

Notre station d'épuration support d'une journée de formation intercommunale



Mardi 13 juin 2023, le service Eaux et Assainissement de Dinan Agglomération a organisé une journée technique relative à l'assainissement collectif. En matinée, élus, représentants techniques des communes voisines et l'équipe exploitation de Dinan Agglomération se sont retrouvés sur la station d'épuration de Guitté où notre personnel technique a présenté son rôle dans le maintien du bon fonctionnement de l'installation, amorce de nombreux échanges autour des techniques d'exploitation des postes de relevage et des filtres plantés de roseaux.

La station d'épuration de Guitté, mise en service en 2009, collecte les eaux usées d'environ 350 personnes par l'intermédiaire d'un réseau de 3 km. L'après-midi s'est poursuivie par la visite d'un poste de relevage et de la station d'épuration de Broons. Un support technique a été remis aux participants à l'issue de la journée. Les communes voisines présentes ont exprimé un vif intérêt à la suite de cet événement.

Cérémonie du 8 mai

Depuis de trop nombreux mois des nuages guerriers viennent assombrir le sol européen. Ils nous rappellent combien vivre en paix n'est pas une situation pérenne à jamais acquise. Cet événement démontre encore plus la nécessité de notre part d'un effort de mémoire et de nous replonger sur les atrocités passées de notre histoire.

Dans cet objectif, notre municipalité avait convié les élus de Saint-Maden et de Guenroc, portes drapeaux, présidents d'association et la population à venir s'associer à ce devoir de mémoire. Après les honneurs au drapeau et un dépôt de gerbe, Madame Géraldine Lucas, maire de Guitté, a lu le message commun de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'état chargée des anciens combattants et de la mémoire. Cette allocution demandait notamment à chacun de se remémorer le passé, le sang versé et le sacrifice de plus de 10 millions de soldats alliés qui ont donné leurs vies pour préserver notre liberté.

Aussi, la suite du protocole prévoyait de citer les noms des 6 Guittéens tués face à l'ennemi durant le second conflit mondial puis en leur mémoire de respecter une minute de silence, humble témoignage plus de 78 ans après leur sacrifice.



Déploiement de la fibre

Après avoir relié la partie ouest de la commune au réseau fibre, Mégalis (organisme chargé du déploiement de la fibre en Bretagne) va maintenant étendre le réseau sur le côté est (dont le bourg) de Guitté en le superposant au réseau télécom actuel. Cependant, la société Axione, prestataire de Mégalis, a envoyé à la mairie une carte montrant où certains élagages étaient à prévoir.

Ainsi, les propriétaires concernés, et donc certains de nos concitoyens, ont reçu un courrier précisant les parcelles requérant un élagage pour le 15 octobre 2023. Ces travaux faciliteront les opérations d'installation de la fibre et la protégeront en étant régulièrement programmés.

L'accès au réseau est prévu courant 2024. La commune de Guitté invite tous les propriétaires de parcelle bordant le réseau aérien de la fibre à programmer régulièrement des travaux d'élagage garantissant l'intégrité et le bon fonctionnement du réseau.



Mouvement au sein de notre personnel administratif

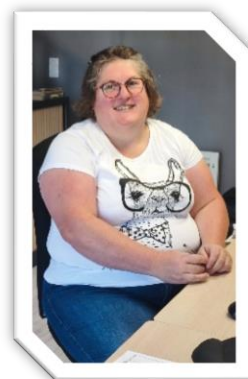
Le 1^{er} juillet 2023, Jocelyne Ménard, en emploi partagé depuis plus de 28 ans dans les mairies de Guenroc, Guitté et Saint-Maden, a fait valoir ses droits à la retraite. Afin de marquer l'événement les trois communes s'étaient associées afin d'organiser dans notre salle des fêtes, le samedi 24 juin, une cérémonie amicale destinée à honorer son départ. En présence de nombreux membres des trois conseils municipaux, d'anciens élus, représentants d'associations, famille et amis, la carrière de Jocelyne a été retracée par Géraldine Lucas mandatée pour l'occasion par ses deux autres collègues maires.



Dans un premier temps, Jocelyne enseigne en lycée professionnel. En 1992, elle débute un parcours de reconversion afin de trouver le plein épanouissement professionnel. Cela va la conduire dans une remise en cause permanente de son emploi au service du public, obtenant de nombreux concours, examens et qualifications professionnelles et ceci jusqu'en 2018 avec le concours d'attaché principal. Le moment était aussi de rappeler ses nombreuses qualités, son rôle essentiel de gestionnaire des trois mairies et également sa volonté quotidienne d'instaurer et de maintenir un climat de confiance constant permettant aux élus d'appréhender leur fonction.

Avant que lui soit remis fleurs et présents, Jocelyne a tenu à exprimer sa gratitude aux institutions lui ayant permis ce déroulement de carrière, elle a également remercié les élus et collègues pour leur confiance avant d'aborder son bilan personnel de sa carrière professionnelle et de relater sa fierté d'avoir réalisé ce parcours.

Le conseil municipal souhaite pleine réussite dans sa nouvelle vie à Jocelyne entourée de sa famille et amis et la bienvenue à sa remplaçante Madame Stéphanie Viciot.



Actualités



Visite de la députée de notre circonscription Chantal Bouloux

Le lundi 19 juin, Chantal Bouloux, députée de notre circonscription, nous a fait l'honneur de venir à Guitté. Nous avons pu lui faire part des projets déjà réalisés, et ceux en prévision.



Le programme de la visite a également permis de se rendre à l'école puis au village vacances où les nouveaux propriétaires lui ont exposé leurs projets !

Ecole Sacré-Cœur

L'année scolaire se termine et nous gardons en mémoire tous les bons moments passés avec nos élèves. Cependant, elle a été un peu ternie par l'augmentation des dégradations : cailloux lancés sur la cour, grillage rigide coupé à la pince ou déformé, barrières en bois arrachées ou encore allumettes usagées dans la boîte aux lettres. Fatiguée par ces incivilités, l'école a déposé une plainte à la gendarmerie. Afin de permettre d'accueillir les enfants en toute sécurité et dans une ambiance sereine, il a été décidé de mettre en place une vidéosurveillance dans l'enceinte de l'école (cour), en dehors du temps scolaire.
Bel été à tous.

Joan Cholet

La Mairie rappelle que l'accès à l'enceinte de l'école est formellement interdit en dehors du temps scolaire.

Repas des classes 3

Comme chaque année, un repas des classes sera organisé. Il se déroulera à la salle des fêtes de Guitté le samedi 23 septembre. Le rendez-vous est fixé à 11h pour la photo qui sera suivie du repas (38 € par adulte et 12.50 € par enfant jusque 12 ans).

Dans la soirée, des sandwiches et de la musique seront proposés pour terminer la journée dans la bonne humeur. Renseignements et réservations disponibles auprès de : Matthieu Raffray (P'tit bistrot), Laetitia Desportes et Patrick Desportes. Clôture des réservations le samedi 9 septembre.

Dans l'attente de vous voir nombreux, bon été.

Bibliothèque de Guitté

Animations du mercredi après-midi :

Des animations « lecture » gratuites ont lieu 1 fois par mois à la bibliothèque de Guitté depuis 1 an environ pour les enfants de 3 à 12 ans. Elles sont en horaires libres entre 15h et 17h. N'hésitez pas à venir y participer. Malheureusement, ces animations (malgré des informations auprès de l'école, des affiches dans les commerces, sur les différents réseaux, etc...) n'attirent que très peu de personnes et c'est dommage...

Prochaine animation : le mercredi 26 juillet

Salon des artistes amateurs 2023 :

Du 4 au 29 juillet aura lieu le salon des artistes amateurs à la Médiathèque de Caulnes. Cette année encore, 24 artistes du territoire sont venus exposer 2 de leurs œuvres. Venez découvrir leurs talents ! Exposition visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Guitté :

- Le mardi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

Grâce au Réseau LIRICI de Dinan Agglomération, vous pouvez :

- Vous inscrire GRATUITEMENT à la Bibliothèque
- Avoir accès au catalogue en ligne
- Faire des réservations en ligne
- Avoir accès à de nombreuses ressources numériques
- Vous informer des nombreuses animations dans les bibliothèques du réseau LIRICI

La bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels en juillet et sera fermée du 6 août au 3 septembre.
Réouverture le mardi 4 septembre.

Fraude aux faux conseillers bancaires, soyez vigilant !

La fraude au faux conseiller bancaire est un type d'escroquerie consistant à tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes. En général, l'escroc appelle la victime ou l'incite à le contacter. Il se présente comme conseiller ou agent du service anti-fraude de sa banque. Il dispose de nombreuses informations la concernant pour crédibiliser son arnaque (identité, adresse, numéro de compte...). Dans certains cas, il usurpe même un numéro de téléphone de sa banque. L'escroc prétend avoir identifié des actions suspectes en cours sur le compte bancaire de la victime et lui demande de les confirmer ou lui propose de les bloquer en urgence. Pour contrer la prétendue fraude en cours, le faux conseiller vous demande alors de valider une opération sur votre espace personnel bancaire, faire un paiement en ligne, ou même un virement, vous dépossédant ainsi de la somme versée.

Comment se protéger de ce type d'arnaque ?

- Méfiez-vous des messages (mail ou SMS) qui vous amènent à communiquer des informations personnelles et/ou bancaires.
- N'installez des applications ou logiciels que depuis les sites ou magasins officiels.
- Utilisez un antivirus pour vous protéger des virus qui pourraient dérober vos mots de passe ou vos informations personnelles et bancaires.
- Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application que vous utilisez.

Bon à savoir ! Jamais un conseiller de votre banque ne vous demandera de lui communiquer votre mot de passe, ni de valider des opérations à distance. En cas de doute, raccrochez et appelez votre banque.

Vous avez été victime de ce type d'arnaque ? Déposez plainte en ligne sur la plateforme THESEE accessible sur le site Service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>

Pour être conseillé dans vos démarches, vous pouvez également contacter la plateforme Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi. En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement–CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Le contrôle parental désormais obligatoire sur les appareils connectés

Les parents recourent encore trop peu souvent aux outils de contrôle parental proposés par les géants du numérique (moteurs de recherche, réseaux sociaux, plateformes vidéo à la demande...) et par les fournisseurs d'accès à Internet. En 2019, seuls 44% des parents avaient paramétré l'appareil de leur enfant, et 38% seulement recouraient à des dispositifs dits de contrôle parental.

Dans le même temps, les enfants se connectent de plus en plus jeunes (l'âge moyen d'utilisation du premier smartphone est de 9 ans et 9 mois). Ils passent aussi de plus en plus de temps sur les écrans, ce qui n'est pas sans risque. À 12 ans, un tiers des enfants aurait déjà été exposé à un contenu pornographique. Au-delà des images pornographiques, les enfants peuvent tomber sur des contenus haineux et violents ou être victimes de harcèlement en ligne.

Depuis le 5 septembre 2022, la loi rend obligatoire l'installation d'un système de contrôle parental, facilement accessible et compréhensible, sur les appareils connectés à Internet vendus en France. L'objectif est de favoriser le recours au contrôle parental par le plus grand nombre de parents. L'activation de ce dispositif doit être proposée gratuitement à l'utilisateur lors de la première mise en service de l'équipement.

Voici la liste des appareils concernés : les ordinateurs, les smartphones, les tablettes, les consoles de jeu vidéo, les objets connectés comme les télévisions, les montres ou les enceintes.

Pour aller plus loin :

► **Je protège mon enfant**, la plate-forme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique : <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/ecrans/>

► **Internet sans crainte**, Programme national de sensibilisation des jeunes au numérique <https://www.internetsanscrainte.fr/>

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement–CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

L'info des asso's

La Kagée : LA KAGÉE est une démarche citoyenne d'Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne.

Créée en 2011 à Guitté, elle réunit des familles qui privilégient la consommation de **produits locaux, de saison** et **bio** pour la plupart. La distribution a lieu chaque **mercredi** de **18h30 à 19h** en extérieur sur la place de la mairie à la belle saison ou à la salle des associations en hiver ou en cas de pluie.

Vous y trouverez :

- du **pain et de la brioche bio cuits au feu de bois** par **La Mie du Breil** à Evran
- des **fromages de chèvre et brebis bio** de la **Ferme de la Salamandre** du Quiou (de mars à Octobre)
- des **camemberts bio au lait cru** et moulés à la louche de la **Ferme des Aulnays** d'Evran
- des **produits laitiers agriculture raisonnée** du **GAEC Lait Vach'rie** de Saint Méen le Grand
- des **légumes bio Les petits clics bio** de Montauban-de-Bretagne
- des **confitures et sirops bio** de l'**Envie des Champs** d'Evran
- du **jus de pomme bio, fruits bio** suivant les saisons d'**Yvon Le Caro** de Médréac
- des **volailles et produits dérivés bio** de la **Ferme de Naot Breizh** de la Chapelle-Chaussée
- des **œufs bio** du **Verger des Galinettes** de St-André-des-Eaux
- des **champignons bio** de **Champi & Co** de Médréac
- des **pâtes fraîches bio** de **Sarazzen'22** de Saint Maden
- du **cidre bio** du **Gaec Le Cellier de Boël** de Caulnes
- les **produits bio** de l'**Épicerie ambulante de Marie** site internet www.jeviensavous.fr

De façon ponctuelle, livraison possible de produits spécifiques (bière artisanale de la brasserie Carabo de Saint Judoce, coquilles St-Jacques de St Brieuc, produits cosmétiques et thérapeutiques à base de propolis et Miel des Ruchers d'Anne Sophie, pruneaux d'Agen de la Ferme de Lacaÿ, et des fruits fraise, myrtille, kiwi ... selon la saison !). Les contrats sont établis tous les 6 mois **sans aucune obligation de régularité** d'achat.

Un petit marché de producteurs s'établit une fois par mois sur le même lieu auprès desquels vous pouvez acheter en direct sans passer par l'AMAP. Les prochaines dates sont les **12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre** et **13 décembre** 2023.

Pour s'inscrire vous pouvez :

- soit venir lors d'une distribution
- soit par téléphone au 06 61 72 44 33 (contact Claudine BOIS clo.bois@orange.fr)

Au plaisir de vous y accueillir !

Foyer des jeunes : Comme nous l'avions annoncé, nous avons organisé le samedi 24 juin 2023 un tournoi de football intergénérationnel. Nous avons accueilli 15 équipes qui se sont affrontées dans une bonne ambiance, avec plusieurs équipes Guittéennes au rendez-vous qui ont su briller, et on les remercie !

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles présents ce jour pour cet évènement, la mairie de Caulnes pour le prêt des buts, l'ASGG et le comité des fêtes.

Nous vous donnons rendez-vous à Médréac le 14 juillet pour une soirée combinée Vendredis du Rail et Petit Poucet (moules-frites, concert, feu d'artifice et bal) où nous serons responsables de la buvette. On vous attend nombreux !



Le Comité des Fêtes : Comme chaque année, nous avons organisé la fête de la Pentecôte. La course cycliste s'est déroulée le dimanche avec 3 catégories différentes : U15, U17 et séniors. Les coureurs étaient au rendez-vous et les spectateurs aussi. Le midi, nous avons servi une centaine de repas, le soir 230 personnes ont participé au poulet grillé-frites.

La fête champêtre a eu lieu le 2 juillet avec une nouveauté en matinée, le concours de palet « 1 joueur » a remplacé le concours de pêche qui ne pouvait se dérouler en raison d'une pénurie de truites. 18 palétistes se sont retrouvés le matin et 31 équipes ont pris part au concours de l'après-midi. Le midi, 90 repas ont été servis. Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour ces deux manifestations.



ASGG : Avec un effectif de 35 joueurs, la saison 2022-2023 s'est achevée le 14 mai dernier. L'équipe A finit quatrième comme l'an passé. L'objectif de la saison prochaine sera la montée. Pour l'équipe B, le championnat s'est déroulé en deux parties. Tout d'abord, une poule de six équipes où nous avons fini 2^{èmes} ce qui nous a permis d'accéder au niveau supérieur « D4 Elite » où nous avons terminé 5^{ème}.



La saison prochaine nous allons engager trois équipes : deux masculines et une féminine. L'équipe féminine s'entraîne une fois par semaine depuis le mois de mai. Nous sommes toujours à la recherche de joueurs et joueuses pour compléter les effectifs ainsi que de sponsors.

Merci à Thierry du P'tit bistrot de sa disponibilité et de son accueil les jours de match à l'extérieur pour le casse-croûte. Nous lui souhaitons une bonne retraite. Nous remercions également les communes de Guitté et Guenroc pour leurs subventions et les supporters, bénévoles pour leur présence chaque dimanche.

Nouveau bureau :

Président :	HEURLIN Philippe
1 ^{er} vice-président :	BOUESNARD Vincent
2 ^{ème} vice-président :	LUCAS Nicolas
Secrétaire :	RAFFRAY Emeline
Secrétaire adjoint :	PELLAN Paul
Trésorier :	DEMEZ Jean-Pierre
Trésorier adjoint :	DAUGAN Benjamin
Membres :	RAFFRAY Didier, RAFFRAY Jeannick, GASREL Pierrick, VERGER Jean-François, ROUSSELET Thierry, GAREL Damien



Dates à retenir :

- Journée nettoyage du terrain le 29 juillet 2023
- 1^{er} tour de Coupe de France le 27 août 2023
- Soirée Beaujolais le 26 novembre 2023

L'APEL : Une nouvelle année scolaire s'achève. Nous remercions les familles et les habitants pour leur participation aux différentes animations proposées au cours de l'année. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres : Cindy Chemin et Julien Milan. Nous nous retrouverons bien vite après l'été pour de nouveaux projets, toujours dans la bonne humeur et la convivialité, bel été à tous.

Des nouvelles de nos commerçants et artisans

Réouverture du Relais Poste au P'tit Bistrot

Depuis début juin, le terminal Relais Poste du P'tit Bistrot est de nouveau disponible. Vous pouvez ainsi affranchir et envoyer vos lettres, colis, Colissimo et recommandés (avec ou sans accusé de réception) ainsi qu'acheter timbres et enveloppes directement chez Matthieu. Il vous sera aussi possible d'y récupérer vos courriers et colis après avis de passage. Ce service est bien sûr disponible aux heures d'ouverture du P'tit Bistrot.

Proxi

Installés depuis 3 ans à Guitté, Alain et Valérie ont décidé de retourner s'installer dans le sud de la France afin de profiter de leur retraite.

L'épicerie est reprise par Tessa Di Rezze, une jeune Lyonnaise, arrivée depuis peu en Bretagne. Les mêmes services seront proposés : épicerie, dépôt de pain, fromage à la coupe, charcuterie et pâtisseries, journaux, gaz, Mondial Relay, avec également un rayon de produits régionaux, les livraisons à domicile, un service lavage et des paniers anti-gaspi, ouverture prévue courant juillet.

Nous souhaitons pleine réussite à Tessa dans cette nouvelle aventure !



Responsable de la publication :

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : mairie.guitte@wanadoo.fr

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou **dans votre boîte aux lettres** à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.